Centre de santé et de services sociaux
de la MRC-de-Coaticook

ORDONNANCE COLLECTIVE

INITIER UNE MESURE THÉRAPEUTIQUE : ADMINISTRATION D'ULONE (CHLORHYDRATE DE CHLOPHÉDIANOL) TM P.O. À TITRE D'ANTITUSSIF REMPLACE L'ORDRE PERMANENT NO.1 MÉDICATION PER OS : 1.2 BALMINIL		***CODE DE CLASSIFICATION*** OC-UloneCOA092009
RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE : □ OUI X NON **TITRE :**	***DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :***	***DATE DE RÉVISION PRÉVUE*** Septembre 2010

PROFESSIONNELS VISÉS PAR L'ORDONNANCE ET SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ(S) :

- INFIRMIÈRE DE LA SALLE D'URGENCE
- INFIRMIÈRE HÉBERGEMENT
- INFIRMIÈRE CENTRE DE JOUR

LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES SONT AUTORISÉS À CONTRIBUER À L'APPLICATION DE CETTE ORDONNANCE SOUS LA SUPERVISION D'UNE INFIRMIÈRE.

GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE :

- CLIENTÈLE AMBULATOIRE DE LA SALLE D'URGENCE (TRIAGE)
- CLIENTÈLE À LA SALLE D'OBSERVATION À LA SALLE D'URGENCE
- CLIENTÈLE DE SOINS DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE EN HÉBERGEMENT
- CLIENTÈLE DU CENTRE DE JOUR

ACTIVITÉS RÉSERVÉES :

- ÉVALUER LA CONDITION PHYSIQUE ET MENTALE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE;
- INITIER DES MESURES DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES, SELON UNE ORDONNANCE.

INDICATION :

USAGER ÂGÉ DE > 2 ANS PRÉSENTANT UNE TOUX SÈCHE SANS SYMPTÔMES RESPIRATOIRES AGGRAVANTS (DYSPNÉE, DÉSATURATION, WHEEZING, STRIDOR, TEMPÉRATURE, MPOC).

CONDITIONS :

- POSSÉDER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, LES COMPÉTENCES REQUISES ET LE JUGEMENT CLINIQUE
- ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA PERSONNE AVANT D'APPLIQUER L'ORDONNANCE
- CONNAÎTRE LES RISQUES INHÉRENTS À L'ACTIVITÉ

- Pouvoir se référer au médecin répondant

Intention thérapeutique :

N/A

Objectif visé :

Augmenter le confort de l'usager en atténuant la toux.

Contre-indication :

Aucune (CPS, 2008).

Précautions :

- Vigilance envers les usagers présentant une toux avec un excès de sécrétions, la médication pouvant entraîner une rétention de celles-ci (CPS, 2008).
- Surveiller de façon accrue les usagers qui utilisent déjà de la médication ayant un effet sur le SNC (narcotiques…) (Pepid, 2009).

Limites / Orientation vers le médecin :

- Clientèle de moins de 2 ans;
- Femmes enceintes;
- Toux accompagnée de dyspnée;
- Toux striduleuse ;
- Usage de la médication depuis plus de 24 heures (clientèle hébergée et sous observation).

Directives :

- Évaluer les symptômes de départ d'une façon subjective et objective (signes vitaux, qualité de la toux, état général).
- Administrer la dose suivante :
    - Adulte : 5 ml (25 mg) PO q 6 heures PRN
    - Enfant 6-12 ans : 2,5 à 5 ml (12,5 à 25 mg) PO q 6 heures PRN
    - Enfant 2-6 ans : 2.5 ml (12.5 mg) PO q 6 heures PRN (Rx vigilence 2009)
- Réévaluer les symptômes initiaux 1 heure minimalement après avoir donné la dose.

RÉFÉRENCE AUX MÉTHODES DE SOINS :

ADMINISTRATION D'UN MÉDICAMENT PAR VOIE ORALE

SOURCES :

ASSOCIATION DES PHARMACIENS DU CANADA (APC), *CPS 2008; COMPENDIUM DES PRODUITS ET SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES,* OTTAWA, 2008.

LOGICIEL INFORMATIQUE : RX VIGILENCE.

WWW.PEPIDONLINE.COM

MÉDECIN RÉPONDANT

DOCTEUR STEVEN MONETTE

PROCESSUS D'ÉLABORATION

RÉDIGÉE PAR : PHILIPPE LIMOGES, INF. CLINICIEN

CONSULTATIONS :

CARINE FORTIN, DIR. DES SERVICES GÉNÉRAUX ET DIAGNOSTIQUES
NICOLE SAGE, A.I.C. SALLE D'URGENCE
(MARTINE GRONDIN, PHARMACIENNE – NON DISPONIBLE)

VALIDÉE PAR : JEANNE DION — OCTOBRE 2009

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS — DATE

CECII

RECOMMANDATION AU CA — OCTOBRE 2009

DATE

PROCESSUS D'APPROBATION

APPROUVÉE PAR : COMITÉ DE GESTION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

PIERRE-ANDRÉ RAINVILLE — 20 OCTOBRE 2009

DIRECTEUR GÉNÉRAL — DATE

APPROUVÉE PAR : RÉSOLUTION DU CMDP DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

DR BERNARD FRENETTE — 15 SEPTEMBRE 2009

PRÉSIDENT DU CMDP — DATE

APPROUVÉE PAR : CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK

1156-09 — 20 OCTOBRE 2009

RÉSOLUTION DU CA — DATE